

L'INTERNET, UN OBJET PHILOSOPHIQUE?¹

Paul Mathias

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE
LYCÉE HENRI-IV, PARIS

« Y a-t-il place, dans les études consacrées à l'Internet, pour un examen et une interprétation de l'être même du Réseau ? »

Il y a bien des manières d'étudier l'Internet. Par le biais des sciences mathématiques, au premier chef, notamment dans leurs parties consacrées à l'algorithmique, à la base de toute programmation ; des sciences physiques également, qui peuvent s'intéresser aux flux communicationnels et les mesurer, pour anticiper le dimensionnement des canaux informatiques. Parmi les sciences humaines, la sociologie étudie les usages, et contribue à l'optimisation des services ; la psychologie examine la façon dont l'expérience des réseaux nous affecte, et aide à l'assimilation de l'outil informatique ; l'anthropologie, plus généralement, peut s'intéresser aux groupes, aux microsociétés se formant sur les réseaux, et débusquer de nouvelles figures de la socialité et de la culture.

Mais la philosophie ? Démunie d'instruments de mesure, incompetente à calculer, superficielle ou générale dans ses élans anthropologiques, elle ne présente guère d'utilité pour ceux qui, de près ou de loin, travaillent dans les champs de l'Internet, auxquels ontologie, principes, être, métaphysiques, sémantique même, ne sont que d'obscures imaginations appartenant à un passé révolu. Y a-t-il dès lors place, dans les études consacrées à l'Internet, pour une « diktyologie », un examen et une interprétation de l'être même du Réseau ? Et est-il vraiment « approprié » de considérer l'Internet comme un « objet philosophique » ?

Quel est le sens de l'Internet ?

Mais aussi, qu'est-ce qu'un « objet philosophique » ? Nous pourrions répondre : c'est une « perspective philosophique » sur un objet quelconque, la morale ou la nature, le vivant ou l'homme, mais aussi « le visqueux », par exemple, pour évoquer une analyse de *L'Être et le Néant* de Sartre. Alors naturellement, la question devient : qu'est-ce donc qu'une « perspective philoso-

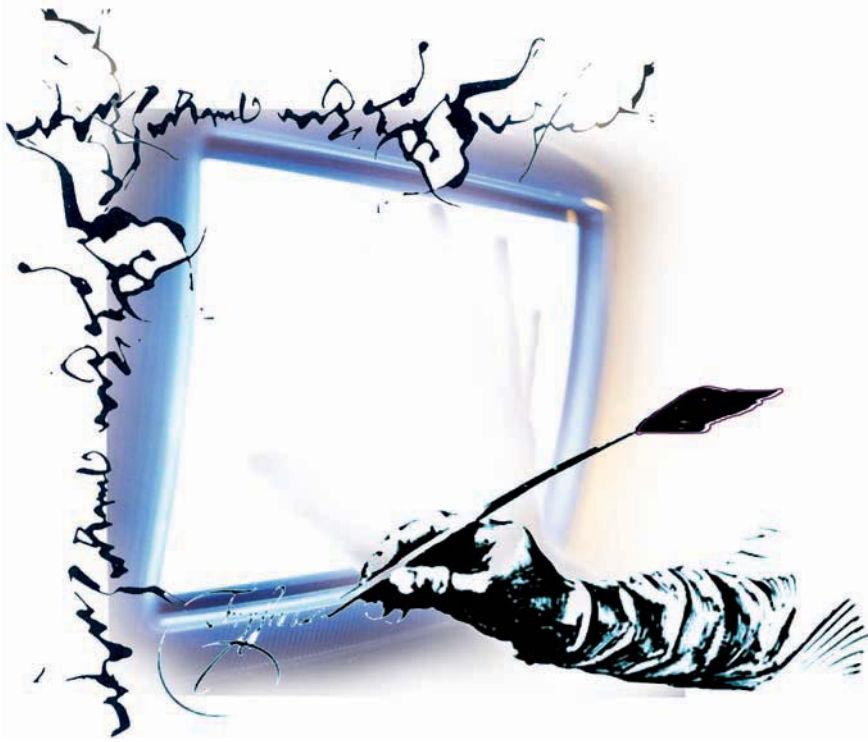
phique » sur un objet quelconque ? À quoi l'on pourrait répondre qu'il s'agit d'une perspective qui ne se contente pas d'expliquer la façon dont un objet se trouve associé à d'autres, comme on dit de la pluie qu'elle suit la formation des nuages ; mais qui se préoccupe de l'association elle-même et de sa possibilité, comme lorsque chez un Hume la *causalité* recouvre l'être et le sens des choses. Dans cet ordre d'idées, une question philosophique par excellence serait une question comme : « Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ? », qui implique qu'on ne s'inquiète pas seulement de la réalité des choses et de leurs connexions réciproques, mais bien des raisons de leur être même et partant de leur *sens d'être*.

Du coup, par redondance, la question « philosophique » de l'Internet, si elle est possible, serait une question mêlant la réalité de l'Internet à son « sens d'être », et pourrait se résumer à : « Quel est le sens de l'Internet ? »

Nous savons tous *ce qu'est* l'Internet : un réseau de réseaux, une infrastructure industrielle et logicielle, des machines informatiques interconnectées, puis la Toile, des archives, des boîtes aux lettres électroniques, etc. Mais savons-nous *réellement* de quoi il retourne ? Est-il pertinent de décrire et de définir l'Internet comme une multiplicité indéfinie de machines interconnectées ? Est-il pertinent de le décrire physiquement et géographiquement ? À considérer la chose, il n'est peut-être pas aberrant de penser qu'après tout, des câbles et des machines ne composent guère que des câbles et des machines, non l'Internet. Car en vérité, l'Internet est ce que nous en faisons, non une infrastructure, non un projet quelconque, mais cela même que nous composons concurrentiellement et pour ainsi dire récurrentiellement : l'existence de l'Internet, son être *proprement dit*, ce n'est ni plus ni moins que nos communications effectives, récurrentes et concurrentes – des flux informationnels, de *l'écriture en transit*.

Au sens d'une philosophie de l'Internet, une diktyologie est une ontologie de l'Internet, et une ontologie de l'Internet est une réflexion sur sa réductibilité à de purs transferts d'écriture. En d'autres termes : l'Internet est *sens*, sa réalité est la réalité de transferts communicationnels et scripturaux sans limites. Ce qui n'est pas tout à fait dire que nous ne faisons qu'écrire, mais très certainement que, quoi que nous fassions sur les

1. Ce texte reprend dans ses grandes lignes celui d'une communication prononcée dans le cadre d'une Conférence facultaire organisée par l'université de Nimègue (Pays-Bas) le 4 juin 2007.



réseaux, cela se fait comme écriture, comme « paquets » transitant d'un point à l'autre de notre univers communicationnel à une vitesse proche de celle de la lumière.

Significations en translation

Maintenant, s'il est vrai que l'Internet est sens, que signifie à son tour la proposition « l'Internet est sens » ? Ce n'est pas là une simple redondance. Il paraît clair en effet que l'Internet consiste en un système de « significations en translation ». Mais aussi, que signifie « significations en translation », et quelles en sont les implications ?

Assurément il en existe des implications socio-psychologiques : le sentiment que nous pouvons avoir de notre liberté, de parole ou même d'action, la conviction de donner à nos pensées la texture de l'écrit ; ou bien dans un tout autre ordre d'idées les effets désastreux d'une exposition à la pornographie ou la violence, à des propos haineux et nauséabonds, etc. Mais il est clair aussi que des implications socio-psychologiques ne sont pas des implications philosophiques.

« Significations en translation » peut intéresser la philosophie pour au moins trois raisons principales.

Indécidabilité

Premièrement, au motif de l'indécidabilité de la nature signifiante ou insignifiante des pratiques réticulaires d'écriture et de production du sens. Nous parlons toujours, peu ou prou, pour des raisons à peu près déterminées, soit que nous ayons à communiquer quelque pensée, à nous-même ou aux autres, soit que nous souhaitons purement et simplement créer et/ou entretenir des liens avec tels et tels compagnons. Ce

peut être aussi pour convertir telles pensées en actions, comme lorsque nous ordonnons. Or si la « volonté de signifier » que renferment les pratiques réticulaires s'apparente manifestement à ce tissu relativement lâche de finalités, elle se rapporte tout aussi manifestement à un je-ne-sais-quoi de fort peu négligeable, l'absence de finalité, l'*atélie*. Pourquoi en effet participer à un système communicationnel à l'intérieur duquel la voix ne porte pas, à l'intérieur duquel l'écrit reste pour l'essentiel illisible, à l'intérieur duquel les interlocuteurs qu'on prétend avoir n'ont principalement d'autre statut que celui d'avatars, de « pseudos », d'une absence radicale signifiée par la présence évanescence d'une coordonnée électronique ? Les seuls lecteurs dont nous soyons réellement assurés sont en effet des robots, non des hommes, ce sont les programmes d'archivage de l'Internet que des compagnies comme Google et Yahoo orchestrent à des fins commerciales parfaitement transparentes. Nous nous imaginons dès lors que nous publions des données informationnelles ou culturelles sur l'Internet, quand au fond les données que nous y déversons se perdent dans de véritables limbes télécommunicationnels. Ce qui ne signifie du reste pas qu'elles disparaissent ; plutôt, elles sommeillent dans les abysses du Réseau – on parle ainsi d'un *deep Web*, d'une « Toile des profondeurs ». Que signifie dès lors « vouloir dire », quand l'essentiel se résume à des connexions sans communication, à des productions de sens sans reproduction ou assimilation de ce sens, à des pratiques sans nulle mimétique reconnaissable ? En termes philosophiques, il faut assurément admettre que l'Internet nous commet à un renouvellement de notre pensée du « dire », du « communiquer », et au-delà du « penser ».

Inachèvement, transgression

Sur un autre plan, *deuxièmement*, la philosophie s'intéresse à l'Internet comme « signification en translation » au motif que les règles auxquelles nous sommes accoutumés, les processus de régulation et la normativité, n'opèrent plus sur les réseaux comme dans le monde dit par commodité « réel », pour cette raison que ce sont *des règles et des processus eux-mêmes en translation*. Ordinairement, un système régulateur suppose deux choses :

- a. que soit décidé ce que des règles doivent prescrire – décision qui relève d'instances du reste variables ;
- et b. que soient mis en œuvre les moyens prescriptifs et/ou coercitifs associés à ces règles.

Or un tel schème de rationalité pratique ne fonctionne pas sur l'Internet. Pour deux raisons principales :

- a. parce que les dispositifs régulatoires de l'Internet sont structurellement en chantier, et donc inachevés ;
- et b. parce que les systèmes immanents de régulation de l'Internet sont en conflit structurel et non pas circonstanciel avec les systèmes transcendants du monde « réel ».

*Les données
sommeillent dans
les abysses du Réseau,
dans le deep Web,
dans une « Toile des
profondeurs ».*

À titre d'exemple, considérons les échanges de fichiers sur les réseaux de P2P², dont les règles de partage sont aussi diverses que les sites qu'ils abritent, et sont en conflit ouvert et manifeste avec le monde « réel » des « ayants droit ». Dans un ordre d'idées approchant : l'intérêt des réseaux, si l'on peut dire par métonymie, est que toutes les machines et que tous les logiciels soient « interopérables », c'est-à-dire capables de « communiquer » les uns avec les autres ; l'intérêt économique et donc juridique de nombre d'entreprises informatiques est au contraire dans la « propriété » des logiciels et dans leur hétéronomie. Par voie de conséquence, au-delà des difficultés techniques que rencontrent les juristes dans leurs efforts d'accommodation du droit des réseaux et du droit des territoires et des entreprises, la philosophie rencontre la question renouvelée de *ce qu'est* une règle et de ce que doivent ou devraient être les procédures destinées à l'engendrer. Traditionnellement, on s'en remettait à des protocoles d'argumentation et à l'examen de leur rationalité ; désormais, il faut assumer une *pluralité des rationalités* et leur *concurrence*, partant renoncer à réduire la production de la normativité dans les réseaux à un schème unique d'universalité pratique. Ainsi, à la lumière des réseaux et de leurs processus spécifiques de développement, il appartient à une philosophie des réseaux, à une diktyologie, de repenser le concept de la règle non simplement comme une « norme de contrainte », mais comme un « transgrès », la transgression de la règle ne surgissant plus comme une conséquence plus ou moins accidentelle de son existence, mais constituant la matrice même à partir de laquelle elle est désormais bâtie.

Déconstruction, reconstruction

Troisièmement enfin, « signification en translation » touche à la « déconstruction » et à la « reconstruction » du Sujet. Encore une fois, il ne s'agit pas là d'une approche psycho-sociologique de la question, qui existe à l'évidence par ailleurs. La question diktyologique du Sujet concerne les cadres cognitifs et pratiques déterminant sa « présence » sur les réseaux – par conséquent notre subjectivité, pour autant que nous sommes effectivement opérateurs de télécommunications réticulaires. Entendons que nos pratiques cognitives et/ou socio-éthiques tendent à se décliner de plus en plus en termes de communications réticulaires. Ce qui ne signifie pas que nous ne participons aux savoirs et à la moralité que sur un mode dématérialisé. Bien plutôt, ce qui fait problème est l'insensible dissipation de la frontière entre le matériel et l'immatériel, entre « connexion » et « déconnexion ». Or il ne suffit pas pour régler la difficulté de prétendre pouvoir « couper le contact », c'est-à-dire éteindre sa ou ses machines. Car alors même, la question demeure : « Qui coupe le contact ? » Le Sujet dans son autonomie ? Mais qu'est-ce donc que ce « Sujet » ? La réponse

*Des règles
et des processus
eux-mêmes
en translation.*

n'est ni dans une référence à la « consociété » leibnizienne, ni dans les critiques montaignienne ou nietzschéenne du « moi ». La réponse, qui précisément n'en est pas une, mais prend à son tour la forme d'une question, est dans un certain « ça », non pas inconscient, mais chosique : le « Sujet » – en vérité la *question* du Sujet – est son identification réticulaire, encore limitée à sa ou ses machines, bientôt étendue aux choses qui sont les siennes, à l'archivage électronique de son existence, et à son infinie réticularisation³. Définir le « Sujet en connexion », c'est donc tenter de penser non une subjectivité substantielle ni même uniformément logique, mais une subjectivité « pervasive » et transitionnelle, une subjectivité pétrie de signifiante et d'insignifiante.

L'approche professionnelle de l'Internet requiert de ses usagers qu'ils appréhendent le Réseau de manière utilitaire et comme un simple *outil* de communication, dont l'intérêt réside essentiellement dans la maximisation des transactions, leur fluidification, leur sécurisation. Mais considérer l'*ustensilité* de l'Internet, c'est aussi prétendre qu'il y a tels et tels usages déterminés des réseaux : commerciaux, pédagogiques, ludiques, etc. En cela, on postule que l'outil s'adapte à ses usages, et réciproquement que les usages se conforment aux possibilités de leurs outils. Or cette structure conceptuelle de l'ustensilité ne s'applique nullement à l'Internet, parce qu'il n'y a tout bonnement pas moyen de savoir ce que l'on doit adapter et à quoi on doit l'adapter.

Effectivement, si l'hypothèse d'un Internet défini comme « signification en translation » est pertinente, le problème n'est nullement de *savoir* comment en user de manière optimale, il est de *comprendre* comment nous nous déterminons nous-mêmes comme « être(s) en translation ». Et cela, de toute évidence, ressortit autant à l'entente de soi qu'à une conscience cristalline de notre dérélition : irréductibilité d'une présence à et dans l'écriture, mais dont « *le comment, et le milieu, et la fin, ce n'est que songe et fumée.* » ●

2. Pour *peer to peer*, « pair à pair ».

3. Il faut évidemment penser ici à la convergence objective des possibilités offertes par la norme Ipv6 et de l'usage des puces *RFID* (pour *Radio Frequency Identification Device*) permettant d'identifier et de décrire toute espèce d'objet – ou de « Sujet » !

